

## Compte rendu du Conseil de Quartier PARC mercredi 29 janvier 2020

- Fanny Fesnoux, Présidente du Conseil Parc,
- Les membres du conseil de quartier Parc,
- Christian Maisonneuve, vice-Président du conseil Parc, Adjoint en charge de l'Etat Civil, des Elections, des Anciens Combattants et du Service Funéraire,
- Dorian Ruini, responsable du service Transition Energétique, Roannais Agglomération,
- Havva Hemek, Pôle Ingénierie Technique et Transition Ecologique, Roannais Agglomération,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du service Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du Service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

### La présentation du projet photovoltaïque « Montretout »

Dorian Ruini commente un diaporama, et informe ainsi des objectifs et des avancées du projet de construction de la centrale photovoltaïque sur le site de Montretout, situé entre la station d'épuration et la caserne des pompiers, de part et d'autre de la rocade. La surface permettra l'implantation de 7 ha de panneaux photovoltaïques.

Roannais Agglomération s'est engagé dans une politique Energie Climat ambitieuse. Labellisée TEPOS (Territoire à Energie Positive) à l'échelle régionale et TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) à l'échelle nationale, l'agglomération a adopté en 2016 un Plan Climat Air Energie Territorial avec des projets d'énergies renouvelables d'envergure, dont un site de méthanisation, 2 parcs éoliens et une centrale photovoltaïque au sol.

Depuis 2016, Roannais Agglomération vise un objectif de 50% en consommation d'énergies renouvelables à l'horizon 2050, pour gagner en indépendance en matière énergétique, et en parallèle, diminuer nos consommations énergétiques. Ce projet prévoit une conservation maximale des espaces verts autour du canal, ainsi que des haies existantes, des chemins qui contournent la zone retenue, et des traversées piétonnes entre le canal et la Loire. Le site sera ouvert aux promeneurs avec un jalonnement explicatif et pédagogique.

Les travaux s'achèveront en décembre 2020.

### Questions :

- Quelle est la durée de vie des panneaux photovoltaïques ? Lorsqu'ils sont conformes aux normes françaises et européennes, les panneaux ont une durée de vie de 30 ans en moyenne. Par ailleurs, Roannais Agglomération a bien naturellement donné la préférence à du matériel français - Photowatt, pionnier historique de l'industrie photovoltaïque en France - pour s'assurer d'une labellisation et certification aux normes en vigueur, et aussi être soutien des entreprises françaises de la filière photovoltaïque qui se heurtent à la concurrence chinoise. Par ailleurs, via la Commission de régulation de l'énergie, autorité administrative indépendante française, le prix de rachat de l'énergie sera tenu stable pendant 20 ans.
- Quid de la pollution olfactive, s'agissant du projet de méthanisation ? Serge Baldi et Mme Micos rappellent leurs visites successives, organisées par Roannais Agglomération, sur des sites de méthanisation. Elles ont permis de vérifier la qualité des infrastructures, garantes de leur parfaite insertion dans l'environnement proche, et de la préservation de la qualité de vie des riverains.

### La voirie

Olivier Jandard présente le circuit général de prise en compte des demandes, - 3000 demandes d'intervention chaque année- puis il fait un point sur les demandes réalisées et en cours.

Il indique l'opération menée par le Lion's Club, en faveur d'une sensibilisation au handicap, s'agissant des places de parking dédiées aux personnes à mobilité réduite : « si tu prends ma place, prend aussi mon handicap ». 100

panneaux seront prochainement installés courant mars, aux abords des écoles, pour sensibiliser les plus jeunes et les parents.

Toutes les informations délivrées, y compris des infos travaux qui peuvent impacter la circulation, figurent dans le document ci-joint.

### Questions :

- Absence de trottoirs rue Wilson face à la résidence Olympia.
- 6 rue des Ecoliers, une barrière a été installée pour neutraliser la circulation devant la résidence. Toutefois, elle gêne l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Demande d'installation de containers jaunes dédiés aux emballages plastiques, aux pieds des immeubles.
- La boulangerie rue de Pressensé sera de nouveau ouverte d'ici mi-février.
- Problème récurrent des nuisances olfactives en provenance du site d'accueil des gens du voyage : Christian Maisonneuve indique qu'une enquête est en cours.
- Problème récurrent des nuisances en provenance de l'entreprise ATC, engendrées par des aérations défaillantes. Le service Sécurité Santé Publique de la Ville a relayé ces signalements aux services d'Etat, en faveur d'un rappel de la réglementation à l'entreprise.
- 2 voitures stationnent abusivement sur le parking en terre face à l'abattoir. La Police Municipale avait déjà été alertée de cette situation. *A réception de ce compte-rendu, les polices Municipale et Nationale sont intervenues, et les 2 véhicules ont été déposés en fourrière.*
- Rue Condorcet, présence d'un camping car ventouse. Christian Maisonneuve rappelle la réglementation : « Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ». Or, dans ce cas précis, ce véhicule ne demeurerait pas exactement à la même place...
- Absence de places PMR sur le parking de la résidence Condorcet.
- Rue de Pressensé : des riverains déplorent une perte de stationnement sur cette voie depuis les récents aménagements, qu'ils ont d'ailleurs remis en cause via une pétition à M. le Maire. Olivier Jandard rappelle l'historique de ce projet dont l'objectif visait bien la réorganisation du stationnement estimé très anarchique sur cette rue. Les riverains, dont le commerce « la Scala », expriment des avis divergents.
- Quid de la réhabilitation des bâtiments Ophéor 1, rue d'Aiguilly. Des riverains expriment leurs mécontentements autour de nuisances olfactives importantes, chauffage défectueux....
- Devenir de la poste ? Sur le constat de locaux actuels de la MSP et du Département, inadaptés, insuffisamment identifiés dans le quartier, des services de la Poste en inadéquation avec les besoins du quartier, et fort de l'expérience très positive du nouveau guichet unique du Mayollet, la Municipalité a proposé de dupliquer le projet de guichet unique sur le quartier du Parc, en apportant des adaptations personnalisées pour le quartier, en faveur d'un regroupement MSP, Département et agence postale communale, sur l'ex-site de la halle commerciale du rond-point Wilson, point central du quartier. Les travaux ont débuté et devraient s'achever à l'été 2020. S'agissant du cabinet d'infirmiers, il sera relocalisé sur le site de l'actuelle poste.

Christian Maisonneuve indique que toutes les demandes seront adressées aux divers services concernés, qu'il s'agisse de la Ville ou bien d'Ophéor. Comme l'ensemble des demandes, elles seront traitées efficacement, et un retour sera fait aux conseillers de quartier. Christian Maisonneuve et Fanny Fesnoux expriment leur satisfaction d'un public très nombreux et participatif ce soir. Toutefois, ils rappellent aussi l'objectif même d'un Conseil de Quartier qu'est celui d'oeuvrer avant tout dans un esprit constructif et dans l'intérêt collectif.

## Les animations

Fanny Fesnoux fait un retour des fêtes de Noël. Les enfants ont été ravis des spectacles offerts par le Conseil. Cette animation sera bien naturellement reconduite cette fin d'année.

Elle annonce également la préparation d'Anim'quartier, en partenariat avec le Centre Social Condorcet, qui consiste en l'organisation de temps d'animation réguliers dans le quartier, sur des thèmes diverses, tout au long de l'année et pour toutes les générations : marches, activités sportives, jeux de plein air, repas partagé, mini ferme, kermesse, promenades en poneys, jeux de société... En lien avec le mois de l'alimentation, ce sera aussi l'occasion de découvrir des producteurs locaux.

La 1<sup>ère</sup> manifestation sera une marche organisée avec 2 circuits proposés de 4 et 8 kms. Départ et arrivée se feront vers l'ancien jardin pédagogique. Une boisson sera offerte au départ et une collation à l'arrivée.

Ces actions devront être entourées de la plus large communication.

L'ordre du jour étant épuisé, Fanny Fesnoux clôture la séance à 20h30.

**Le prochain conseil de quartier Parc aura lieu  
mercredi 17 juin 2020 à 19h à l'espace Chanteclair**